

**DEPARTEMENT DE LA  
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT  
DE ROCHEFORT**

**CANTON DE ROYAN**

**COMMUNE DE ROYAN**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 05.050

L'An Deux Mille Cinq, le 24 juin à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire.

**DATE DE CONVOCATION**

LE 17 JUIN 2005

**DATE D'AFFICHAGE**

LE 17 JUIN 2005

**ETAIENT PRESENTS** : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, Mmes MONTRON, GEOFFROY, LECOMTE, MM. BOURGEOIS, CHABANEAU, DENIS, Adjoints.

Mme BARRAUD-DUCHERON, MM. BIRON, COASSIN, Mmes COURTIN, CROUE, DOUMECQ, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mmes JOLY, LABEYRIE, MOINET, PELTIER, MM. POTENNEC, SIMONNET, Mme TERRIEN, Mlle TURPIN, Conseillers.

**ETAIENT REPRESENTES** :

M. BOISNARD représenté par M. LE GUEUT  
M. BUJARD représenté par M. HUGENDOBLER  
M. CAU représenté par Mme COURTIN  
Mme DURAND représentée par Mme TERRIEN  
Mme ISENDICK représentée par Mme GEOFFROY  
M. MERLE représenté par Mme JOLY  
M. RAYMOND représenté par Mme DOUMECQ

**ABSENTS-EXCUSES** : Néant

Nombre de Conseillers  
en exercice : 33  
Nombre de Présents : 26  
Nombre de Votants : 33

Madame LABEYRIE a été élue Secrétaire de Séance.

**OBJET** : RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE POUR L'EXERCICE 2004

**VOTE** : 3 ABSTENTIONS  
UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

L'Article L.2224.5 du Code Général des Collectivités Territoriales et son décret d'application 95-635 du 6 Mai 1995 disposent que le Maire présente au Conseil Municipal un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable.

Ce rapport, annexé à la présente, comprend les indicateurs techniques et financiers définis par le décret précité.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé du Rapporteur
- Vu le rapport annuel de l'exercice 2004
- Après en avoir délibéré

DECIDE

- d'approuver le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de distribution publique d'eau potable pour l'exercice 2004.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Pour le Maire,  
Le Premier Adjoint,  
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire  
Compte-tenu de l'accomplissement  
des formalités légales  
le 29 juin 2005  
Certifié Conforme  
Mairie de Royan  
Par délégation du Maire,  
Le Directeur Général Adjoint des  
Services,

H. THOMAS